



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2024 - 79		
Avis direct (expert délégué) Date : 23/12/2024	Objet : Dépose de trois nids de Cigogne blanche, par la Mairie, à Rouffach (68)	Avis : Favorable

Contexte

La mairie souhaite intervenir sur 3 nids de Cigogne blanche.

- Clocher de l'église de l'ancien couvent des récollets : le nid se trouve sur une corbeille, sur le toit de l'église. Le nid devient trop important. La Mairie souhaite vider la corbeille pour repartir sur un nouveau nid, plus léger et moins volumineux.
- Groupe scolaire Xavier Gerber : le nid se trouve sur la coiffe de la cheminée. La cheminée doit être consolidée, chute de morceaux actuellement sur la voie publique. En compensation, une corbeille sera posée sur la toiture.
- Mairie de Rouffach : le nid se trouve sur la coiffe de la cheminée. La Mairie souhaite ici condamner le support et installer un nouveau nid (mât + corbeille) en périphérie de la commune.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

Supports de réflexion

CERFA + dossier
plan

Analyse du CSRPN

La commune de Rouffach a accueilli en 2024 pas moins de 52 nids de cigogne blanche ! Les travaux programmés ne vont donc pas affecter la population de cigogne blanche de cette ville (ni du département du Haut-Rhin).

L'enlèvement d'une grande partie du nid du clocher de l'ancien couvent est une sage précaution. Il faudra laisser quelques branchages.

De même, le nid de la cheminée du groupe scolaire Xavier Gerber peut être déplacé sur la toiture du bâtiment. Il faudra cependant installer un système anti-retour pour éviter que les cigognes ne s'installent à nouveau sur la cheminée.

Enfin, le nid de la cheminée de la mairie peut aussi être retiré et, comme le précédent, il faudra cependant installer un système anti-retour. Le mât avec la corbeille en remplacement de ce nid devra être installé le plus près possible de la mairie, afin que le couple de cigognes le trouve et s'y installe facilement.

Avis du CSRPN

Avis favorable pour ces 3 interventions sur des nids de cigognes à Rouffach

Recommandations

Effectuer les travaux avant le retour des cigognes au nid, au mieux avant le 1er mars.

Installer des systèmes anti-retour dans les situations 2 et 3.

Installer le mât et la corbeille le plus près possible de la mairie.

Yves Muller

Expert-délégué

Commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

